

AVIS DE RECRUTEMENT

De

De UN (1) Technicien en Grue a Tour pour une durée bien déterminé

La Société Sea Engineering SARL envisage a recruté un Technicien en Grue à Tour qualifié pour ses projets de supports minières.

Missions Principales

- manoeuvrer des grues automotrices et des grues à tour afin de lever, de déplacer et de mettre en place de l'équipement et des matériaux;
- effectuer les inspections préalables à l'exécution des travaux et calculer la capacité des grues et le poids en prévision de l'attelage et du levage;
- manoeuvrer des sonnettes de battage afin d'enfoncer dans le sol des pieux qui serviront d'appui aux bâtiments et aux autres structures;
- manoeuvrer des grues équipées du matériel nécessaire au dragage des voies navigables et autres endroits;
- manoeuvrer des grues à portique afin de charger et décharger les navires amarrés à quai;
- manoeuvrer des grues de relevage servant à déplacer des objets et des matériaux dans des dépôts;
- manoeuvrer des ponts roulants ou des ponts-grues afin de lever, de déplacer et de mettre en place de la machinerie ou des matériaux;
- manoeuvrer des grues de plates-formes de forage afin de décharger et de recharger les navires de ravitaillement;
- manoeuvrer des grues montées sur bateaux ou chalands afin de lever, de déplacer et de mettre en place de l'équipement et des matériaux;
- manoeuvrer des pelles à benne traînante pour exposer les filons de charbon et les dépôts de minerais dans les mines à ciel ouvert;
- assembler, au besoin, des grues automotrices sur les lieux;
- effectuer des travaux d'entretien routinier tels que le nettoyage et la lubrification des grues.

Formation :

- Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.
- Un programme d'apprentissage d'un à trois ans ou une formation spécialisée de grutier en milieu industriel est habituellement exigé.
- Le certificat de qualification des opérateurs de grues automotrices, pour certains types de grues, est obligatoire en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en

Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique et est offert, bien que facultatif, dans les autres provinces et les Territoires du Nord-Ouest.

- Le certificat de qualification des opérateurs de grue à tour est obligatoire à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique et est offert, bien que facultatif, à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le certificat de qualification des conducteurs de treuil, pour certains types de grues, est obligatoire au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique et est offert, bien que facultatif, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Un permis de conduire provincial peut être exigé pour permettre aux conducteurs de grues automotrices de circuler sur les voies publiques.
- Une certification à l'interne peut être exigée des grutiers par l'employeur.
- Les opérateurs de grue automotrice et de grue à tour qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.

Expérience :

- Expérience minimum de 5 ans en tant que Technicien en Grue à Tour, dans le domaine minier et pétrolier.

Compétences personnelles :

- Rigueur et précision.
- Esprit d'équipe et collaboration.
- Autonomie et sens de l'organisation.

NB : connaissances des langues française et Anglaise est un atout